



Bulletin Municipal d'Informations de Lamelouze

Septembre 2014

Madame, Monsieur,

Voici les grandes lignes de ce qui s'est passé au niveau communal depuis avril 2014.

La distribution de tous les courriers est faite par les adjoints, sur toute la commune. Quelques envois sont faits par la poste.

Sortent de ce cadre, les lettres à caractère officiel ou/et nécessitant un acheminement en envoi recommandé.

Ce bulletin est consultable également sur le site internet communal.

Si vous souhaitez dorénavant, le recevoir par courriel, merci de nous communiquer votre adresse mail, en écrivant en mairie : communedelamelouze@orange.fr et d'indiquer en objet « bulletin municipal »

Les travaux

MM. Guillaume Plantier et Jean Brunel, nos agents municipaux ont travaillé en horaires d'été : de 7h à 15 h jusqu'au 29 août.

Au Plô : Un mur situé derrière la buvette a été construit. Le talus ainsi stabilisé offre un accès plat au bâtiment. L'électricité y est maintenant sous câble et enterrée.



Mise en place d'une barrière métallique qui prolonge et sécurise le mur entre l'escalier et la buvette -



Au Lombard : La réfection du mur longeant le chemin communal est terminée.

Le débroussaillage des routes communales a été effectué en partie par les ouvriers de l'association d'insertion « Jardins du Galeizon » (contrat renouvelé en mars 2014 avec notre commune) et en partie par Jean Brunel et Guillaume Plantier (à Tras le Serre, aux Viallasses, aux Appenêts et au Pradas, aux Appens Bas et Haut, au Moulinas, au Bourre, au Crouzet, au quartier de Lancize et Boubau, au Lombard).

Suite au passage des sangliers : un nettoyage avec la lame du tractopelle a été donné sur les routes du Feilhas, du chemin du « Puits des Appens », du Moulinas, du Mas Rouge, de la Nougarède.

Une rampe d'accès a été installée au Temple.



Des travaux d'électricité ont eu lieu dans l'appartement communal (chauffe-eau)

Réfection du chemin communal à Lancize



Sur la D432, au début de la traversée des Appens

Le parapet a été restauré par les techniciens du Conseil Général.

Remplacement du véhicule communal

En service depuis 1992, le véhicule de la mairie a eu des pannes impliquant des réparations fréquentes et onéreuses. Sur proposition de M. Thierry SOUSTELLE, le conseil municipal a voté son remplacement. C'est un Peugeot Partner de 2008. Le coût de cet achat est de 4800 euros. Il parcourt les routes de la commune depuis début octobre.

Achat d'une débroussailleuse

En accord avec le SIVU- Lamelouze /Saint-Martin de Boubaux, et pour éviter les allers-retours, il est convenu que la commune se dote d'une débroussailleuse d'une valeur de 675 euros.

Débroussaillage et encombrants (RAPPEL)

1. DEBROUSSAILLER EST UNE OBLIGATION LEGALE

Conformément à la législation en vigueur, (cf. la documentation du site www.gard.fr). et du règlement du Plan Local d'Urbanisme de notre commune,

Je vous rappelle l'obligation de débroussailler **dans un rayon de 50 mètres autour de vos constructions** et de maintenir un gabarit de sécurité sur leurs voies d'accès privées (suppression de la végétation sur 5m de hauteur et 5m de largeur), même si ces distances empiètent sur la propriété d'autrui.

Cette année, l'usage du feu a été interdit par arrêté préfectoral depuis le 15 mai 2014 jusqu'au 15 septembre 2014.

2. ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS

Les encombrants doivent être déposés IMPERATIVEMENT à côté des containers jaunes et verts le deuxième mercredi du mois UNIQUEMENT.

Pour plus de renseignements, appelez les services des encombrants du Pays Grand 'Combien au 08 00 77 57 67 (numéro vert).

Pour rappel : les services de la Communauté ne peuvent intervenir que sur le domaine public (routes départementales et communales)

La déchèterie de l'Habitarelle est ouverte

(Horaires d'été – d'avril à octobre):

du lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

le Samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

(Horaires d'hiver – de novembre à mars) :

Du lundi au Vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

le Samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le civisme de chacun apporte bien être et sécurité à tous

Recensement

Il aura lieu sur la commune de Lamelouze du 15 janvier au 14 février 2015.

Mme Dominique SOUSTELLE est l'agent recenseur. C'est donc elle qui prendra contact avec vous pour remplir les formulaires.

Site communal informatif: lamelouze.fr

Vous y trouverez des informations sur la vie de la commune (présentation, historique, vie associative, débroussaillage, jours et horaires des permanences de la bibliothèque, bulletins communaux, comptes rendus du Conseil Municipal).

Si vous souhaitez en ajouter d'autres relatives à notre commune et ses activités, contacter et déposer vos suggestions en mairie.

Panne de réseau France Télécom :

- A la suite des travaux d'élagage des routes D32 et D 432 par une entreprise choisie par le Conseil Général du Gard, la remise en place des câbles téléphoniques a provoqué une panne pour les quartiers des Appenêts, de l'Arboux et des Salles.

Malgré les fréquentes sollicitations téléphoniques, les courriers électroniques, le dysfonctionnement a duré du 3 juillet au 1 août !

Sachez qu'Orange nous a signalé que chaque consommateur devait se tourner vers le service correspondant à son abonnement.

- Une autre panne est survenue après les orages du 17/09... les mêmes désagréments se sont répétés. On peut déplorer le manque de coordination dans les services d'Orange !

Les dossiers en cours :

1. L'eau potable :

Les demandes de subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau ont été acceptées :

Participations : du Conseil Général
de l'Agence de l'eau

Il reste 28 000 euros HT à la charge de la commune.

Après appel d'offres, le cabinet CEREG a été retenu pour réaliser l'étude.

Les travaux de rénovation de l'acheminement de l'eau potable pompée au « Puits des Appens » pourront commencer à l'automne 2014.

Dans un premier temps, seront installés des compteurs de détection de fuites d'eau en vue d'améliorer le rendement de l'acheminement de l'eau. Cette étude sera menée durant l'hiver

2014 – 2015 (sur la consommation d’hiver) puis durant l’été 2015 (sur la consommation estivale plus importante).

Au regard de ces résultats, la réfection du réseau sera lancée.

Parallèlement, un arrêté préfectoral de déclaration d’utilité publique du captage du « Puits des Appens » a été signé le 3 avril 2014. Il autorise officiellement le pompage et la distribution d’eau potable. Il fixe les règles et normes qui doivent être appliquées par la commune.

Il nous contraint à reconsidérer le chemin d’accès au pompage. Actuellement, il traverse les parcelles d’une dizaine de propriétaires.

Une première réunion d’information et de consultation a eu lieu avec les propriétaires concernés en salle polyvalente, le 4 septembre 2014. La majorité des propriétaires sont favorables au classement du chemin de la rivière en route communale. Goudronné aux frais de la commune en 1995, il est emprunté quasiment quotidiennement pour les contrôles du dispositif de pompage proche du Galeizon.

- 2. Un mur de soutènement**, pour plus de sécurité en cas de ravinement dû à de précipitations importantes, est envisagé derrière les logements de MM. Cebria, Guillot et Soustelle. Un appel à subvention a été fait auprès de Madame Laurent-Perrigot, sénateur du Gard, sur sa réserve parlementaire (le dossier a été déposé avant la date butoir du 30 août 2014)

3. Le chemin du Bois de Rame

Il pose des difficultés de circulation et d’accès, notamment pour La Chèvrerie du Bois de Rame (aller-retours pour le travail quotidien, accès des clients et des livraisons). Les pièces nécessaires à la constitution du dossier sont peu à peu rassemblées.

- 4. Le projet d’un cimetière communal** prend forme. Il se situera dans la parcelle communale située sous l’église de Lamelouze. L’implantation est réalisée et l’étude de sol est validée. Les pièces nécessaires au dossier sont peu à peu rassemblées.

5. Fosse de venaison

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, à la suite d’une réunion avec l’ensemble des sociétés de chasse, la communauté de communes du Pays Grand’Combien met en place des fosses de venaison sur Lamelouze, Laval-Pradel et Branoux les Taillades.

Se sont impliqués dans cette démarche : La Région, le Conseil Général, l’ADEME (Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie), la Communauté de Communes, les Communes et les Sociétés de chasse.

Les communes citées ont été les premières à constituer un dossier complet.

Elle est discrètement installée sur le terrain communal du Plô.



La fosse de Lamelouze est accessible aux déchets des deux associations de chasse.
Chaque équipe fournira sa chaux.

Contrats de maintenance :

1. **La chaudière communale** à copeaux de bois a été très souvent en panne durant le printemps 2014, mettant les locataires des appartements communaux ainsi que la mairie dans un inconfort certain.

Nous avons contacté plusieurs entreprises pour des devis de coût de maintenance. L'entreprise Bonnefoi a été retenue.

Les copeaux sont faits et mis sous bâche, avec l'intervention de l'Association « Jardins du Galeizon ».

2. **Les 20 lampadaires** de la commune sont à présent en partie équipés de lampes à basse consommation. Sachez que pour intervenir sur ces installations il faut du personnel qualifié ayant reçu une formation technique spécifique, appelée CACES. La mairie de La Grand-Combe ne met plus à disposition nacelle et personnel qualifié. La commune des Salles du Gardon a décliné notre demande.

Cette première phase s'est effectuée bénévolement, par M. E. BRUGUIERE qui a toutes les compétences requises pour intervenir. Merci pour son aide et sa disponibilité. Il a été secondé par Thierry SOUSTELLE.

Pour terminer ce chantier, nous devons faire appel à une entreprise : les plus anciens candélabres demandent une intervention spécifique.

L'entreprise Valette a été choisie pour ce contrat de maintenance. Elle interviendra dans les quelques jours suivant le signalement d'une panne, sans restriction de passage. Sa prise en charge commence au 15 septembre 2014.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Une fiche explicative – particulièrement travaillée par Mmes DONNARD et INGIGLIARDI - est jointe à ce bulletin et en précise le rôle et le fonctionnement.

Le repas des anciens et le goûter de Noël des enfants seront jumelés.

Notez la date du **dimanche 21 décembre 2014 à midi** pour le repas, à 16h pour les enfants.

Olivier a répondu présent pour animer cette fête.

Le traiteur Garcia et son équipe seront aux fourneaux.

Invitation et inscription seront éditées dans quelques temps.

Transport scolaire

Après plusieurs pétitions de la commune et des habitants concernés, le ramassage au Cure Bousso et à la Montadette a été autorisé par le SMTBA (Syndicat Mixte de Transport du Bassin Alésien) et Ntec (Nouveaux transport en commun cévenol)

Depuis le changement de rythme scolaire, par contre, les enfants des communes de Lamelouze et Soustelle doivent attendre LE MERCREDI UNIQUEMENT de 11h30 (heure de sortie de l'école) à 12h00 (heure de passage du ramassage scolaire).

Leur retour chez eux est donc retardé de 30 minutes.

Actuellement, suite à un accord entre Mme BARAFORT et M. Yannick LOUCHE, ils sont pris en charge par le Centre Social Lucie Aubrac de Cendras pour ce temps de surveillance.

Il faudra évoquer le coût de cette prise en charge.

MM. MALAVIEILLE et SUAOU du Conseil Général ainsi que le Syndicat Mixte des Transports du Bassin Alésien ont été interpellés. Mais aucune solution n'a été évoquée à ce jour.

Une autorisation de circuler doit être accordée par la DDTM à l'entreprise de transport Cévennes Voyages pour que le car scolaire (7 tonnes) puisse circuler sur la D432 – celle-ci étant limitée en partie à 3,5 tonnes.

L'autorisation de circuler sur les routes communales C13, C15 et C16 est accordée par le maire.

Animations

- **NUIT DES ETOILES**

- **Le jeudi 14 août à 21h30 sur le site de la Lichère,**

- L'accompagnement de trois animateurs bénévoles du Collet de Dèze mettant leur matériel à disposition et partageant leurs connaissances avec la centaine de personnes présentes, a remporté un vif succès. Ce moment convivial est à reproduire!

- Rappel : Animation organisée par le SIVU de la Lichère et les communes de Branoux - du Collet de Dèze – de Saint Martin de Boubaux et de Lamelouze.

- **CINEMA EN PLEIN AIR :**

- **Le vendredi 22 août à 21h30,**

- La météo capricieuse de l'été nous a amené à projeter le film en salle polyvalente. 70 personnes ont pu profiter de cette soirée de détente.

- Le film « **Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?** » était à l'affiche.

- Rappel : Animation gratuite, offerte par le Pays Grand-Combien

- **MARCHE ESTIVAL et VIDE GRENIER**

Par une belle journée, **le dimanche 24 août** au terrain du Plô, producteurs locaux et artisans ont proposé leurs productions ou leurs créations.

Chacun a pu admirer et se laisser tenter par les objets des différents artisans (paniers en châtaigniers, champignons et autres objets en bois, bijoux en verre travaillés au chalumeau, dentelles au fuseau, réalisations en tissu, boucles d'oreilles et pendentifs originaux) et profiter de démonstrations de dentelle au fuseau, de cartonnage, de maquillage.

Les producteurs locaux ont proposé : des biscuits à la farine de châtaigne, des confitures, des soupes et autres conserves, des légumes du moment, de la bière.

Ils ont confectionné des assiettes paysannes élaborées à partir de produits locaux et accompagnées d'une boisson, d'un dessert : sorbet et gâteau à la châtaigne. Le tout pour 10 euros.

Et pour amuser tout le monde Jean Do, un tourneur sur bois habile et facétieux a proposé aux volontaires de pédaler sur son « Cyclo-tour ». Grâce à toute cette énergie, Jean-Do a tourné de petites toupies de bois proposées ensuite au public.

Comme chaque année, la mairie organisatrice a participé en mettant le terrain communal et ses équipements à disposition des producteurs et artisans, mais aussi au niveau du coût de l'impression des affiches, de l'animation du « Cyclo-tour », soit pour une hauteur de 360 euros.

Merci à Françoise BRUGUIERE, Jean-Pierre SOUSTELLE, Jean-Michel JACQUOT, Marion BOUCHELAGHEM qui ont, cette année encore, répondu présents pour organiser cette journée.

- **JOURNEE DU PATRIMOINE**

Le dimanche 21 septembre 2014, dans le cadre des journées du Patrimoine, notre commune a ouvert aux promeneurs :

L'église de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le temple de 14h à 17h

Une douzaine de visiteurs sont passés aux deux endroits.

Quelques dates à venir :

- **SOIREE THEATRE BURLESQUE**



Le samedi 11 octobre à 18h à l'église de Lamelouze

Le Trio Hopopop

vous proposera une prestation musicale et clownesque.

La commune de Lamelouze offre l'apéritif.

Spectacle offert par la commission Culture du Pays

Grand'Combien offre ce spectacle.

CE SPECTACLE SERA ANNULE EN CAS D'ALERTE

METEO : ORANGE

- **DECHETTERIE MOBILE et REUNION PUBLIQUE**

- ✓ **Déchetterie mobile**

Pour aller plus loin dans le tri et l'aide à la gestion des déchets, la Communauté de Communes vous accueillera **le mercredi 22 octobre de 9h00 à 16h00** sur le terrain du Plô, autour de « la déchetterie mobile »

Un déménagement
en prévision

Des placards à vider,
un ordinateur à
changer

Des vêtements trop
petits, des jouets
inutilisés

Pour participer VENEZ AVEC :



**Ces objets sont hors
d'usage**

Déposez-les sur la place, le Pays Grand'Combien se chargera de les faire acheminer vers des filières de recyclage et ainsi leur donner une seconde vie.



**Ces objets peuvent
servir à quelqu'un**

Déposez-les sur la place, ils seront ainsi disponibles et pourront être récupérés gratuitement par d'autres personnes.

**Pour un objet déposé vous avez la possibilité d'en
« récupérer » un gratuitement (ou plusieurs)**

La déchetterie mobile sera reportée en cas de pluie !

- ✓ **Réunion publique**

Celle-ci aura lieu quelle que soit la météo !

Nos habitudes de consommation ont évolué, la gestion des déchets doit aussi évoluer.

Nous vous invitons à **une réunion d'information publique** sur le tri des déchets qui clôturera cette journée.

Le rendez-vous est fixé **le mercredi 22 octobre à 18h00** à la salle polyvalente.

La journée se terminera autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Associations lamelouziennes

Toutes les informations relatives aux activités des associations qui en ont fait la demande sont sur le site « lamelouze.fr ».

APAL

Comme cela a toujours eu lieu, le terrain du Plô et la salle polyvalente sont prêtés pour les activités de l'APAL. Les activités ont repris. Le programme de la fin de l'année est distribué.

SENTIERS

La municipalité met à disposition l'église et le terrain de la Nougarède pour les activités de l'association.

L'AMICALE DES CHASSEURS LAMELOUZE-SOUSTELLE

Un loto est programmé à la salle polyvalente de Soustelle le 14 février 2015 à 20h30.

Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale

Comme l'ensemble des communes environnantes, la municipalité a été sollicitée pour que ce 11 novembre 2014 soit un temps particulier à cette commémoration.

Si vous avez dans vos archives, des lettres ou des cartes, des objets, des souvenirs de témoignages ou autres, nous vous serions reconnaissants de contacter la mairie. (04 66 34 06 77)

Nous souhaiterions les collecter pour la petite exposition prévue le 11 novembre à 15h à la salle polyvalente.

Nous travaillons déjà de notre côté à la récolte de documents plus officiels autour de ce sujet.

A l'état civil

Une pensée respectueuse pour ceux qui nous ont quittés:

Suzette LAFOND : le 28 février 2014

Albin CHABROL : le 31 mai 2014

Maïa GALINIER est née le 21 juillet 2014.

Elle est le 2eme enfant d'Elodie Perrin et Aurélien Galinier.

Bienvenue à Maïa et félicitations aux heureux parents. Un petit clin d'œil aussi à son grand frère !

Le Conseil Municipal



Mme Laure BARAFORT entourée du nouveau conseil municipal (de gauche à droite, Mme Christine DONNARD, M. Jean-Michel JACQUOT, M. Jean-Luc CHABROL, M. Thierry SOUSTELLE (premier adjoint), M. Pierre MAZOYER, Mme Laure BARAFORT (maire), M. Jean-Claude GARNIER (deuxième adjoint)).

La représentation de la commune dans les différentes instances

CCAS :

Présidente : Mme BARAFORT Laure

Membres : Mme DONNARD Christine
M. GARNIER Jean-Claude
Mme INGIGLIARDI Dominique
Mme VINCENY Eliane
Mme SOUSTELLE Dominique

SMACVG :

Délégués titulaires : Mme BARAFORT Laure
M. GARNIER Jean-Claude

Délégués suppléants : M. MAZOYER Pierre
M. JACQUOT Jean-Michel

SIVU/DFCI :

Délégué titulaire : M. SOUSTELLE Thierry
Délégué suppléant : M. GARNIER Jean-Claude

SIVU/LAMELOUZE

-SAINT MARTIN DE BOUBAUX

Délégués titulaires : M. SOUSTELLE Thierry
M. GARNIER Jean-Claude

Délégués suppléants : M. MAZOYER Pierre
M. CHABROL Jean-Luc

SIVU/LICHERE

Délégué titulaire : M. MAZOYER Pierre

Délégué suppléant : M. GARNIER Jean-Claude

AGEDI

Déléguée : Mme BARAFORT Laure

TRANSMISSION DEMATERIALISEE

Déléguée : Mme BARAFORT Laure

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRAND COMBIEN**Politique de la Ville – Habitat - Urbanisme**

Vice-Présidente : Mme BARAFORT Laure

Suppléante: Mme DONNARD Christine

Environnement –Agenda 21

Délégué titulaire M. JACQUOT Jean-Michel

Délégué suppléant M. SOUSTELLE Thierry

Finances – Assainissement -Travaux

Mme BARAFORT Laure

Culture – Tourisme - Sport

Délégué titulaire M. CHABROL Jean-Luc

Délégué suppléant : Mme BARAFORT Laure

Les adresses utiles :

Mairie de Lamelouze : Ouverture au public : mardi et jeudi de 8h00 à 12h00

Tel : 04 66 34 06 77 / mail : communedelamelouze@orange.fr

Communauté du Pays Grand-Combien : tel : 04 66 34 10 96

EDF : en cas de panne : tel : 0810 030 810

Centre culturel Lucie Aubrac – Cendras (garderie des scolaires) tel : 04 66 78 69 82

Maison médicale (Alès) : tel : 04 66 61 95 18

43 boulevard Gambetta - 30100 Alès

Gendarmerie (La Grand Combe) : 04 66 34 06 08